



Commune de BERTRANGE

AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine Schmit
26 312 334

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

relative à 6 forages géothermiques à Bertrange, 45 rue de Dippach,

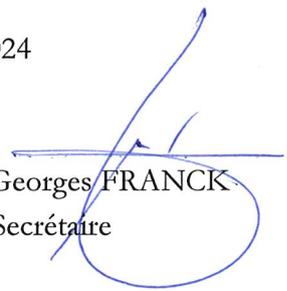
a été introduite par la société YVES GEO SERVICES s.à.r.l., au nom et pour le compte de Monsieur Jacques LORANG,

auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 25.09.2024.



Bertrange, le 4 octobre 2024


Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire

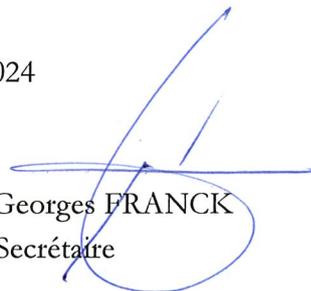
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.



Bertrange, le 4 octobre 2024


Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire